



CABINET DU PRÉFET  
SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

**Communiqué de presse**  
Créteil, le 5 juillet 2019

## **Signature de la convention de lutte contre la pauvreté**

Le préfet du Val-de-Marne et le président du Conseil Départemental ont signé la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté portée par le Gouvernement.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a pour ambition de lutter contre les inégalités de destin et de permettre une égalité des chances réelles. 8,5 milliards d'euros sont ainsi consacrés à cette stratégie ambitieuse qui vise à prévenir les situations sensibles et accompagner les publics vulnérables.

Au-delà des mesures mises en place au niveau national (déploiement de la garantie d'activité à destination de 300 000 allocataires chaque année, revalorisation de la prime d'activité pour 3,2 millions de ménage, renforcement de la Garantie Jeune pour offrir 100 000 places par an aux jeunes en situation de précarité), la convention départementale qui vient d'être signée permettra au département de bénéficier d'un soutien de l'Etat de 1,2M€ chaque année en complément des 1,1 million déjà prévu dans le cadre du fonds d'appui aux politiques d'insertion.

Grâce à cet investissement de l'Etat et du Conseil Départemental 14 actions seront financées pour :

- faciliter l'accès au logement et à l'emploi des 736 jeunes sortant chaque année de l'aide sociale à l'enfance et des jeunes suivis par les missions locales ;
- prévenir les expulsions locatives en accompagnant les ménages et en travaillant avec les commissions départementales de prévention des expulsions ;
- lutter contre la précarité énergétique en développant la mutualisation des moyens de la lutte contre la précarité énergétique ;
- mieux prendre en charge les enfants hébergés à l'hôtel quand 75% des familles hébergées par le 115 comptent des enfants de moins de 6 ans ;
- mettre en place des maraudes mixtes Etat / Conseil Départemental dans les campements pour mieux accompagner les familles et les enfants ;
- favoriser l'accès à l'emploi des plus éloignés du monde du travail avec le développement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des 40 000 allocataires du RSA.

Ce soutien s'ajoute aux 98M€ d'ores et déjà mobilisés par l'Etat dans le Val-de-Marne en 2019 pour les politiques d'insertion :

- 16M€ en faveur de la production de logements sociaux, 70M€ en faveur de l'hébergement permettant la prise en charge quotidienne de 18 000 personnes, et 3 M€ d'aides de l'ANAH pour la lutte contre la précarité énergétique des foyers les plus pauvres ;
- 8,6M€ investis dans l'IAE et dans les dispositifs d'aide au retour à l'emploi tels que les Emplois Francs et les Parcours Emploi Compétences – PEC, qui permettent d'accompagner chaque année 2500 personnes.

A travers cette convention, l'Etat poursuit son engagement au côté des acteurs locaux dans la lutte contre la pauvreté et l'accompagnement des plus vulnérables.